

I Bilan	1 Actifs	18
	2 Passifs	18
	3 Opérations hors bilan	18
II Compte de résultat	1 Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire	19
	2 Bénéfice de l'exercice	20
	3 Répartition du bénéfice	20
III Tableaux de financement		21
IV Annexes	1 Explications concernant les activités de la Banque alternative BAS	22
	2 Principes de comptabilisation au bilan et d'évaluation de la Banque alternative BAS	23
	3 Informations se rapportant au bilan	
	3.1 Aperçu des couvertures de prêts et des opérations hors bilan	25
	3.2 Immobilisations financières	26
	3.3 Présentation de l'actif immobilisé	26
	3.4 Récapitulation des autres actifs et autres passifs	27
	3.5 Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	27
	3.6 Répartition des correctifs de valeurs et provisions ainsi que des réserves pour risques bancaires généraux et aperçu de leurs variations en cours d'exercice	28
	3.7 Composition du capital social et indication des propriétaires de capital dont la participation excède 5% de tous les droits de vote	28
	3.8 Justification des capitaux propres	29
	3.9 Structure des échéances de l'actif circulant, des immobilisations financières et des fonds étrangers	30
	3.10 Créances et engagements envers des sociétés liées et crédits aux organes	31
	4 Informations se rapportant aux opérations hors bilan	
	4.1 Répartition des engagements conditionnels	32
	4.2 Répartition des produits financiers dérivés ouverts en fin d'exercice	32
	4.3 Répartition des opérations fiduciaires	32
	5 Informations se rapportant au compte de résultat	
	5.1 Répartition du résultat des opérations de négoce	33
	5.2 Répartition de la rubrique charges de personnel	33
	5.3 Répartition de la rubrique autres charges d'exploitation	33
	5.4 Commentaires sur les charges extraordinaires	33
	Chiffres-clés	Statistique des secteurs d'encouragement
Intérêts créanciers/Intérêts débiteurs/		
Rémunération et renonciation aux intérêts sur les dépôts de la clientèle		35
Chiffres-clés divers/Résultats d'exploitation		36

I Bilan

(avant répartition du bénéfice) au 31 décembre 2004

		Annexe	31 décembre 2004		31 décembre 2003		Variation	
			CHF	%	CHF	%	CHF	%
1	Actifs							
	1.1	Liquidités	8 660 100.76	1,33	7 538 338.04	1,24	1 121 762.72	14,88
Détails	1.2	Créances sur les banques ¹	64 970 274.86	10,01	36 685 726.25	6,05	28 284 548.61	77,10
Banques:	1.3	Créances sur la clientèle	49 696 126.96	7,66	46 411 863.37	7,66	3 284 263.59	7,08
Banques Raiffeisen St-Gall	1.4	Créances hypothécaires	469 877 912.95	72,40	459 020 375.00	75,71	10 857 537.95	2,37
et Olten, Banque Cantonale	1.5	Immobilisations financières	45 621 177.60	7,03	46 423 876.60	7,66	-802 699.00	-1,73
de Lucerne, Banque Cantona-	1.6	Immobilisations corporelles	7 650 395.41	1,18	8 205 765.16	1,35	-555 369.75	-6,77
le de Zurich, Banque Coop,	1.7	Comptes de régularisation	1 840 273.01	0,28	1 682 265.19	0,28	158 007.82	9,39
Banque Sarasin & Cie.	1.8	Autres actifs	645 178.29	0,10	313 619.45	0,05	331 558.84	105,72
		Total du bilan	648 961 439.84	100,00	606 281 829.06	100,00	42 679 610.78	7,04
	1.9	Total des créances de rang subordonné	0.00		0.00		0.00	
2	Passifs							
	2.1	Engagements envers les banques	0.00	0,00	0.00	0,00	0.00	0,00
	2.2	Engagements envers la clientèle						
		sous forme d'épargne et de placement	425 583 947.29	65,58	391 754 252.26	64,62	33 829 695.03	8,64
	2.3	Autres engagements envers la clientèle	39 006 675.22	6,01	39 331 825.61	6,49	-325 150.39	-0,83
	2.4	Obligations de caisse	118 727 000.00	18,29	116 629 000.00	19,24	2 098 000.00	1,80
	2.5	Comptes de régularisation	2 370 818.94	0,37	2 495 053.03	0,41	-124 234.09	-4,98
	2.6	Autres passifs	679 606.88	0,10	864 832.99	0,14	-185 226.11	-21,42
	2.7	Correctifs de valeurs et provisions	21 395 534.76	3,30	17 800 688.22	2,94	3 594 846.54	20,19
	2.8	Réserves pour risques bancaires généraux	3 000 000.00	0,46	1 900 000.00	0,31	1 100 000.00	57,89
	2.9	Capital social	34 387 000.00	5,30	32 328 300.00	5,33	2 058 700.00	6,37
	2.10	Réserve légale générale	2 561 820.00	0,39	2 155 950.00	0,36	405 870.00	18,83
	2.11	Autres réserves	200 000.00	0,03	200 000.00	0,03	0.00	0,00
	2.12	Bénéfice reporté	384 378.95	0,06	265 232.45	0,04	119 146.50	44,92
	2.13	Bénéfice de l'exercice	664 657.80	0,10	556 694.50	0,09	107 963.30	19,39
		Total du bilan	648 961 439.84	100,00	606 281 829.06	100,00	42 679 610.78	7,04
3	Opérations hors bilan							
	3.1	Engagements conditionnels	238 250.00	-	752 810.00	-	-514 560.00	-68,35
	3.2	Engagements irrévocables	1 010 000.00	-	1 168 000.00	-	-158 000.00	-13,53
	3.3	Produits financiers dérivés ²						
		- Valeurs de rachat positives	-	-	5 150.00	-	-5 150.00	-100,00
		- Valeurs de rachat négatives	-	-	4 970.00	-	-4 970.00	-100,00
		- Volume des contrats	-	-	253 150.00	-	-253 150.00	-100,00
	3.4	Placements/Crédits fiduciaires	3 140 000.00	-	5 750 000.00	-	-2 610 000.00	-45,39

² Produits financiers dérivés: transactions sur devises à terme de clients, traitées avec une contre-partie. La BAS ne détenait aucune position ouverte. Les opérations reposaient sur des transactions commerciales réelles – p.ex. achats de marchandises à l'étranger.

II Compte de résultat

pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2004

1	Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire	Annexe	2004	2003	Variation par
			CHF	CHF	rapport à l'exercice précédent
			CHF	CHF	CHF
1.1	Résultat des opérations d'intérêt				
1.1.1	Produit des intérêts et des escomptes		16 843 468.53	17 250 056.48	-406 587.95
1.1.2	Produit des intérêts et des dividendes des placements financiers		956 941.53	762 870.35	194 071.18
1.1.3	Charges d'intérêt		-4 136 033.06	-5 175 008.85	1 038 975.79
1.1.4	<i>Sous-total résultat des opérations d'intérêt</i>		13 664 377.00	12 837 917.98	826 459.02
1.2	Résultat des opérations de commissions et de prestations de service				
1.2.1	Produit des commissions sur les opérations de crédit		67 428.58	65 761.64	1 666.94
1.2.2	Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements		123 115.05	106 537.79	16 577.26
1.2.3	Produit des commissions sur les autres prestations de service		2 465.00	3 301.00	-836.00
1.2.4	Charges de commissions		-5 000.00	-5 000.00	0.00
1.2.5	<i>Sous-total résultat des opérations de commissions et de prestations de service</i>		188 008.63	170 600.43	17 408.20
1.3	Résultat des opérations de négoce	5.1	18 639.12	56 596.66	-37 957.54
1.4	Autres résultats ordinaires				
1.4.1	Résultat des aliénations d'immobilisations financières		0.00	0.00	0.00
1.4.2	Résultat des immeubles		398 899.35	408 598.15	-9 698.80
1.4.3	Autres produits réguliers		216 107.05	363 828.59	-147 721.54
1.4.4	Autres charges régulières		0.00	-20 879.14	20 879.14
1.4.5	<i>Sous-total autres résultats ordinaires</i>		615 006.40	751 547.60	-136 541.20
1.5	Charges d'exploitation				
1.5.1	Charges de personnel	5.2	-4 868 184.78	-4 615 279.90	-252 904.88
1.5.2	Autres charges d'exploitation	5.3	-3 105 784.02	-2 850 265.85	-255 518.17
1.5.3	<i>Sous-total charges d'exploitation</i>		-7 973 968.80	-7 465 545.75	-508 423.05
1.6	Bénéfice brut		6 512 062.35	6 351 116.92	160 945.43

II Compte de résultat

	Annexe	2004	2003	Variation par
		CHF	CHF	rapport à l'exercice précédent
				CHF
2	Bénéfice de l'exercice			
2.1	Bénéfice brut	6 512 062.35	6 351 116.92	160 945.43
2.2	Amortissements sur l'actif immobilisé	3.3 -767 488.90	-917 124.00	149 635.10
2.3	Correctifs de valeurs, provisions et pertes	3.6 -3 286 956.65	-3 683 163.27	396 206.62
2.4	Résultat intermédiaire	2 457 616.80	1 750 829.65	706 787.15
2.5	Produits extraordinaires	318.45	310.80	7.65
2.6	Charges extraordinaires	-1 100 000.00	-800 000.00	-300 000.00
2.7	Impôts	-693 277.45	-394 445.95	-298 831.50
2.8	Bénéfice de l'exercice	664 657.80	556 694.50	107 963.30
3	Répartition du bénéfice			
3.1	Bénéfice de l'exercice	664 657.80	556 694.50	107 963.30
3.2	Bénéfice reporté	384 378.95	265 232.45	119 146.50
3.3	Bénéfice au bilan	1 049 036.75	821 926.95	227 109.80
3.4	Répartition du bénéfice			
	Attribution à la réserve légale générale	200 000.00	200 000.00	0.00
	Distributions sur le capital-actions	380 160.00	137 548.00	242 612.00
	Don à l'association Fonds d'innovation	100 000.00	100 000.00	0.00
3.5	Bénéfice reporté	368 876.75	384 378.95	-15 502.20

III Tableaux de financement

	2004			2003		
	Sources de fonds	Emplois de fonds	Solde	Sources de fonds	Emplois de fonds	Solde
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Résultat de l'exercice	664 657.80			556 694.50		
Amortissements sur l'actif immobilisé	767 488.90			917 124.00		
Amortissements/Agio placements financiers	812 699.00			512 320.00		
Amortissements/Agio autres passifs		1 524.00			1 524.00	
Correctifs de valeurs et provisions	3 594 846.54			3 618 532.16		
Comptes de régularisation actifs		158 007.82			746 141.11	
Comptes de régularisation passifs		124 234.09		119 374.99		
Augmentation réserves pour risques bancaires généraux	1 100 000.00			800 000.00		
Dividende exercice précédent/autres paiements		237 548.00			390 954.70	
Flux de fonds du résultat opérationnel	6 939 692.24	521 313.91	6 418 378.33	6 524 045.65	1 138 619.81	5 385 425.84
Réserve légale (agio augmentation de capital)	205 870.00			165 600.00		
Capital-actions	2 058 700.00			1 656 000.00		
Flux de fonds des opérations relatives aux capitaux propres	2 264 570.00		2 264 570.00	1 821 600.00		1 821 600.00
Immobilisations corporelles	3 527.15	215 646.30		4 190.00	8 119 231.66	
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé	3 527.15	215 646.30	-212 119.15	4 190.00	8 119 231.66	-8 115 041.66
Engagements envers la clientèle		325 150.39		10 839 716.60		
Obligations de caisse	2 098 000.00			3 144 000.00		
Fonds d'épargne et de placement	33 829 695.03			38 523 579.15		
Créances sur la clientèle		3 284 263.59		20 304 617.27		
Créances hypothécaires		10 857 537.95			74 149 272.09	
Immobilisations financières		10 000.00			21 300 602.70	
Autres créances		331 558.84			11 752.05	
Autres engagements		183 702.11			477 032.71	
Flux de fonds de l'activité bancaire	35 927 695.03	14 992 212.88	20 935 482.15	72 811 913.02	95 938 659.55	-23 126 746.53
Liquidités		1 121 762.72		2 769 321.07		
Créances sur les banques		28 284 548.61		21 265 441.28		
Engagements envers les banques		0.00			0.00	
Etat des liquidités	0.00	29 406 311.33	-29 406 311.33	24 034 762.35	0.00	24 034 762.35
Total des sources de fonds	45 135 484.42			105 196 511.02		
Total des emplois de fonds		45 135 484.42	0.00		105 196 511.02	0.00

IV Annexes

1 Explications concernant les activités de la Banque alternative BAS

Généralités

La Banque alternative BAS est une banque spéciale à vocation écologique et sociale, qui exerce ses activités dans toute la Suisse. Son siège principal loue des bureaux à la Leberngasse 17, 19 et 21 à Olten. Sa représentation romande est sise au Petit-Chêne 38 à Lausanne. Il existe deux bureaux d'information, l'un à la Hardturmstrasse 269 à Zurich et l'autre au boulevard Carl-Vogt 2 à Genève.

Les opérations sur marges d'intérêts constituent à la fois son principal domaine d'activité et sa principale source de recettes. La banque pratique la transparence en matière de crédits envers le public et ne travaille pas dans un but de maximisation du profit. Le concept particulier d'encouragement repose sur des obligations d'encouragement et des crédits d'encouragement et fait partie des opérations sur marges d'intérêts. Les opérations de commissions et de prestations de services se trouvent encore dans une phase de mise en place et les transactions commerciales sont insignifiantes.

A la fin 2004, les effectifs s'élevaient, en valeur corrigée des postes à temps partiel, à 41 collaboratrices et collaborateurs.

Opérations comptabilisées au bilan

La plus grande partie des prêts est accordée sur la base de gages fonciers sous forme d'hypothèques et de créances sur des immeubles d'habitation et commerciaux. La banque octroie également des crédits en comptes courants pour le commerce et l'artisanat, ainsi que des avances et des prêts, couverts pour l'essentiel, à des projets et à des entreprises. Le financement est assuré exclusivement par les dépôts de la clientèle et par les fonds propres.

Opérations de commissions et de prestations de service

Les opérations de commissions et de prestations de service jouent encore un rôle accessoire et comprennent notamment les virements pour la clientèle, le négoce de parts de fonds de placement et de propres actions, l'octroi de cautionnements et de garanties bancaires, ainsi que l'intermédiation dans le domaine des prêts fiduciaires.

Autres secteurs d'activités

Pour assurer la liquidité nécessaire, la BAS procède à des placements auprès de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen ou auprès d'autres établissements bancaires helvétiques de premier ordre.

Gestion des risques

La BAS assure le suivi des risques de fluctuation de taux d'intérêt au moyen d'analyses périodiques, ce qui lui permet, le cas échéant, de limiter les effets négatifs sur le produit net d'intérêts. Elle fait appel à cet effet à des mesures appartenant au domaine classique des opérations influant sur le bilan. Les instruments tels que les «swaps» sur taux d'intérêt, les «futures» sur taux d'intérêt, les «floors» et les «forward rate agreements» ne sont pas utilisés.

La politique de crédit repose sur des principes éprouvés et reconnus. L'octroi de crédits est soumis à des critères de qualité éthiques et financiers précis ainsi qu'à des limites de compétences. Les risques de crédits sont régulièrement contrôlés dans le cadre d'un système de rating interne. L'analyse porte tant sur la crédibilité que sur la solvabilité et des mesures sont prises en conséquence. Dans le domaine immobilier, la banque s'appuie sur ses propres évaluations ainsi que sur celles d'expertes et d'experts reconnu(e)s en matière d'estimation.

Les risques de marché et de liquidités font l'objet d'une surveillance et d'une limitation conformes à la législation sur les banques. Les risques d'exploitation sont réduits au moyen de directives relatives à l'organisation interne. Pour restreindre les risques juridiques, les organes de la banque ont recours, si nécessaire, à des avocates et des avocats indépendant(e)s.

Les organes dirigeants de la banque reçoivent régulièrement des informations appropriées sur sa situation en matière de patrimoine, de finances, de liquidités et de bénéfices ainsi que sur les risques y afférents.

Externalisation d'activités (outsourcing)

La BAS gère elle-même ses secteurs d'activités essentiels, à l'exception du raccordement SIC, qui est assuré par Biveroni Batschelet Partner AG (bbp), Baden. Il s'agit d'une prestation essentielle fournie en permanence par le prestataire et qui est réglée en détail par contrat conformément aux prescriptions de la Commission fédérale des banques.

Par ailleurs, les activités figurant ci-dessous sont confiées à des entreprises particulièrement dignes d'être mentionnées ici parce qu'elles fournissent une prestation essentielle ou sont habilitées à agir envers des tiers au nom de la BAS:

- La révision interne est assurée par Ernst & Young, Bâle.
- L'encaissement de sommes de moindre importance a été confié à Intrum Justitia AG, Schwerzenbach.
- Le suivi et le conseil dans le domaine des positions de crédit en souffrance sont assurés par Restructa AG, Berne.
- Les immeubles appartenant à la banque sont gérés par UMC Mantel Consulting, Pfäffikon, et CasaConsult, Berne.

2 Principes de comptabilisation au bilan et d'évaluation de la Banque alternative BAS

Principes généraux

Etablissement régulier des comptes

Nous obéissons aux principes régissant l'établissement régulier des comptes:

- saisie quotidienne de toutes les opérations,
- continuité dans la présentation,
- continuité dans l'évaluation,
- principe du résultat brut, autrement dit les chiffres internes et externes doivent être indiqués sous forme brute et ne sont pas compensés avec les positions correspondantes,
- pas de décisions arbitraires,
- dans tous les domaines d'activité, comptabilisation des opérations au bilan à la date de conclusion.

Nous respectons par ailleurs les dispositions du code des obligations, les lois sur les banques (LB) et sur les Bourses (LBVM), les directives de la Commission fédérale des banques ainsi que nos statuts.

Provisions/correctifs de valeurs

Les correctifs de valeurs et les provisions doivent être enregistrés et indiqués sous la rubrique «Correctifs de valeurs et provisions».

Les correctifs de valeurs doivent être fixés par la direction et immédiatement enregistrés.

Positions du bilan

Liquidités, créances sur les banques, engagements envers les banques/la clientèle

Ces positions sont évaluées à leur valeur nominale. En cas de risques reconnaissables, il convient de constituer des correctifs de valeurs/provisions individuels.

Créances résultant de papiers monétaires

Les créances résultant de papiers monétaires sont évaluées à la valeur nominale, l'escompte non encore encaissé est régularisé sur la durée. En ce qui concerne les risques et les ajustements de valeur/provisions y relatifs, voir point «Prêts à la clientèle».

Prêts à la clientèle

Dans le domaine des crédits, nous appliquons à la lettre les principes suivants de prévention des risques:

- Réduction des risques par: l'examen efficient de la solvabilité (rating), la compétence en matière de traitement des crédits, une structure d'organisation permettant de limiter les risques, un traitement adéquat et une surveillance intégrée des crédits.
- Diversification des risques par: la répartition du montant destiné aux crédits entre un maximum de preneuses et preneurs de crédits et la prévention des concentrations dans certaines catégories de preneuses et preneurs de crédit, branches et régions. Nous avons défini des plafonds de crédit dépendant du type de couverture et du rating de la cliente ou du client.

Tous les prêts à la clientèle sont contrôlés périodiquement. La fréquence du contrôle dépend du rating de la cliente ou du client, du montant du crédit ainsi que de la qualité des garanties. Au moindre signe de dégradation d'un crédit, nous procédons immédiatement à une analyse de la relation de crédit. Si des risques de défaillance sont identifiés, nous procédons à des correctifs de valeur individuels tenant compte des garanties. Les relations de crédit concernées font l'objet d'une étroite surveillance.

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que la débitrice ou le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des correctifs de valeurs individuels.

Les opérations hors bilan telles que les engagements irrévocables, les garanties ou les instruments financiers dérivés sont également inclus dans cette évaluation. Les prêts sont considérés comme compromis au plus tard lorsque les paiements convenus contractuellement (capital et/ou intérêt) sont en souffrance depuis plus de 90 jours. Les créances compromises sont évaluées à la valeur de liquidation, tout comme d'ailleurs les éventuelles sûretés obtenues, et une correction de valeur est effectuée en tenant compte de la solvabilité du débiteur. Le terme valeur de liquidation désigne une estimation de la valeur d'aliénation réalisable, dont sont

retranchés les coûts de détention ainsi que les charges de liquidation. La dépréciation de valeur se mesure d'après la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont on peut escompter la récupération compte tenu du risque de la contrepartie et du produit net de la réalisation des éventuelles sûretés.

La valeur la plus basse correspond au montant le moins élevé résultant de la comparaison de la valeur d'acquisition et de la valeur de liquidation.

Les garanties sont systématiquement évaluées selon des principes uniformes. L'évaluation des gages immobiliers tient compte du caractère de l'immeuble. La limite maximale de prêt diffère selon l'objet et n'est accordée que si la preneuse ou le preneur de crédit est en mesure de l'assumer.

- Maisons individuelles et logements en propriété: La valeur vénale est évaluée à l'aide de la méthode hédoniste, une méthode scientifique reposant sur le principe suivant: la demandeuse ou le demandeur est prêt(e) à payer une certaine somme pour chaque caractéristique d'un objet donné. Elle ou il paie tant de francs pour une situation attrayante, tant de francs pour un aménagement de qualité supérieure, etc. La valeur vénale évaluée est égale à la somme des montants que la demandeuse ou le demandeur est prêt(e) à payer pour toutes les caractéristiques retenues.
- Habitations collectives et immeubles commerciaux: De manière générale, l'évaluation repose sur la méthode de la valeur de rendement.
- Installations fixes: Les installations de production d'énergie, par ex., ainsi que les installations d'immeubles industriels et commerciaux sont évaluées selon la méthode du «discounted cash flow» (DCF).
- Cas particuliers: Nous appliquons aux objets particuliers, terrains à bâtir, projets de lotissement et terrains agricoles des valeurs auxiliaires calculées selon la méthode de la valeur réelle, la méthode de la valeur comparative, le modèle de l'option réelle ou des valeurs officielles.

Les prêts à la clientèle sont évalués à leur valeur nominale. Les taux de provisionnement pour les provisions générales du croire sont les suivants:

- Prêts garantis par couverture hypothécaire 1%
- Prêts garantis par couverture hypothécaire avec des taux d'avance dépassant:
 - les deux tiers de la valeur vénale pour les immeubles d'habitation;
 - la moitié de la valeur vénale pour les terrains à bâtir, les immeubles commerciaux ou de bureaux et les immeubles artisanaux polyvalents;
 - le tiers de la valeur vénale pour les immeubles à caractère industriel (supplémentaire) 1%
- Autres prêts couverts 2%
- Prêts à la clientèle en blanc 6%

Les risques reconnaissables doivent faire l'objet de correctifs de valeurs individuels. Les crédits sont toujours évalués individuellement.

Positions de négoce en titres et en métaux précieux

Les positions de négoce sont évaluées au cours en vigueur à la date du bilan. Les positions qui ne sont pas négociées auprès d'une Bourse agréée ou pour lesquelles il n'existe pas de valeur vénale représentative, sont évaluées selon le principe de la valeur la plus basse.

Placements financiers

Les titres de créance à taux fixe ainsi que les emprunts convertibles et à option ne faisant pas partie des positions de négoce sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, si la banque n'a pas l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance finale.

Les titres de créance acquis dans l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance finale sont évalués selon l'«accrual method». L'agio ou le disagio est régularisé dans la position de bilan pendant toute la durée jusqu'à l'échéance finale. Les gains réalisés en rapport avec des intérêts ou des pertes imputables à la vente anticipée ou au remboursement sont régularisés pendant la durée restante, c'est-à-dire jusqu'à l'échéance finale originale.

Les positions en titres de participation sont évaluées selon le principe de la valeur la plus basse.

Pour les diminutions de valeur en rapport avec la solvabilité, il faut constituer un ajustement de valeur à la charge de la position de produit «Ajustements de valeur, provisions et pertes».

Les immeubles repris dans le cadre d'opérations de crédits et destinés à la revente sont évalués et comptabilisés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse.

Participations

Les actions et autres titres de participation doivent être attribués à la position «Participations» quelle que soit la part donnant droit au vote, s'ils ont été acquis dans l'intention d'effectuer un placement de longue durée. Les participations sont évaluées à leur valeur d'acquisition, déduction faite des correctifs de valeurs nécessaires à l'exploitation.

Immobilisations corporelles

Le capital immobilisé est évalué au prix de revient déduction faite des ajustements de valeur imputables à la gestion de l'entreprise.

Les immobilisations corporelles (informatique*, mobilier, machines de bureau et systèmes de sécurité) sont amorties au taux de 50%.

Ce taux est calculé sur la valeur résiduelle.

* à partir de la date du fonctionnement opérationnel

Les immobilisations corporelles qui sont détenues à des fins de rendement (par ex. immeubles loués) doivent être portées au bilan à leur valeur d'acquisition, respectivement à leur valeur de rendement plus basse. L'évaluation annuelle de la valeur de rendement repose sur une comparaison avec des objets similaires ou sur le rendement (flux monétaire) escompté compte tenu d'un taux d'actualisation correspondant au risque.

Les investissements à des fins de plus-values dans des immobilisations corporelles de rendement doivent être activés.

Réserves pour risques bancaires généraux

Une réserve latente imposable peut être constituée dans le poste de bilan «Réserves pour risques bancaires généraux».

Régularisations

Les régularisations des actifs et des passifs sont effectuées une fois par trimestre. Les régularisations jusqu'à CHF 3000.– peuvent être omises.

Opérations hors bilan

Engagements conditionnels, engagements irrévocables et opérations fiduciaires

Les engagements conditionnels sont évalués à leur valeur nominale. Les provisions générales du croire suivantes sont constituées:

- sur les engagements de cautionnement et de garantie 2%.

Produits financiers dérivés

Les opérations à terme sont évaluées au cours du contrat. Les risques reconnaissables doivent faire l'objet de correctifs de valeurs individuels.

Compte de résultat

Produit des intérêts

Les produits d'intérêts sur les crédits restés en souffrance depuis plus de 90 jours sont considérés comme dépréciés et doivent être directement comptabilisés dans les provisions.

Impôts

Sont considérés comme charges fiscales les impôts sur le capital de l'exercice en cours ainsi que les impôts sur le revenu effectivement payés et dus.

Domaines particuliers

Positions en devises

Les devises doivent être évaluées au cours moyen en fin d'année.

Risques de contentieux

Provision, voir point «Provisions/correctifs de valeurs».

Modification des principes de comptabilisation au bilan et d'évaluation

Aucune modification durant l'exercice sous revue.

3 Informations se rapportant au bilan

3.1 Aperçu des couvertures de prêts et des opérations hors bilan

	Nature des couvertures							
	Garanties hypothécaires		Autres garanties		en blanc		Total	
	31.12.2004	31.12.2003	31.12.2004	31.12.2003	31.12.2004	31.12.2003	31.12.2004	31.12.2003
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Prêts								
Créances sur la clientèle	25 721 920.23	26 054 082.10	7 356 716.16	5 527 314.09	16 617 490.57	14 830 467.18	49 696 126.96	46 411 863.37
Créances hypothécaires								
Immeubles d'habitation	296 039 075.29	283 206 229.51	-	-	-	-	296 039 075.29	283 206 229.51
Immeubles commerciaux	109 871 707.09	103 059 276.64	-	-	-	-	109 871 707.09	103 059 276.64
Artisanat et industrie	31 855 600.60	35 017 974.10	-	-	-	-	31 855 600.60	35 017 974.10
Immeubles agricoles	12 786 915.85	12 769 812.91	-	-	-	-	12 786 915.85	12 769 812.91
Autres	19 324 614.12	24 967 081.84	-	-	-	-	19 324 614.12	24 967 081.84
Total des prêts	495 599 833.18	485 074 457.10	7 356 716.16	5 527 314.09	16 617 490.57	14 830 467.18	519 574 039.91	505 432 238.37
Hors bilan								
Engagements conditionnels	0.00	500 000.00	79 200.00	73 600.00	159 050.00	179 210.00	238 250.00	752 810.00
Engagements irrévocables	838 000.00	958 000.00	22 000.00	131 576.63	150 000.00	78 423.37	1 010 000.00	1 168 000.00
Total hors bilan	838 000.00	1 458 000.00	101 200.00	205 176.63	309 050.00	257 633.37	1 248 250.00	1 920 810.00

	Créances compromises		Valeur estimée de réalisation des sûretés*		Montant net		Correctifs de valeurs individuels	
	Montant brut		CHF		CHF		CHF	
	31.12.2004	31.12.2003	31.12.2004	31.12.2003	31.12.2004	31.12.2003	31.12.2004	31.12.2003
	39 825 433.21		25 646 818.15		14 178 615.06		14 281 534.76	
	28 051 357.61		17 735 088.62		10 316 268.99		10 957 688.22	

*Dette ou valeur d'aliénation par client: le montant le moins élevé des deux doit être pris en compte.

Commentaire concernant les créances compromises selon DEC 150a

Au 31.12.2004, le montant net des créances compromises est supérieur de CHF 3 862 346.07 (+37%) à celui de l'exercice précédent. La raison essentielle de cette augmentation réside dans la dégradation de la qualité des prêts à des PME. Les créances compromises totalisent 29 positions de crédit : 16 positions concernant des PME et totalisant CHF 13 040 000.-, 5 positions concernant de petites structures d'habitat collectif et totalisant CHF 6 930 000.-, 5 positions concernant l'hôtellerie-restauration et des centres de séminaires et totalisant CHF 7 865 000.-, 2 positions concernant des maîtres d'ouvrage privés et totalisant CHF 11 085 000.- et 1 position de CHF 905 000.- concernant la propriété du logement pour le propre usage.

IV Annexes

¹ Il s'agit d'obligations de la Confédération d'un montant de CHF 29 millions, d'obligations de la Banque Cantonale de Zurich, de la Centrale d'émission de lettres de gage des banques cantonales, du Canton de Bâle-Ville, toutes d'un montant de CHF 2 millions, ainsi que d'obligations de caisse de la Banque Cantonale de Zurich d'un montant de CHF 5 millions et de la Banque Coop d'un montant de CHF 4 millions.

3.2 Immobilisations financières

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2004	31.12.2003	31.12.2004	31.12.2003
	CHF	CHF	CHF	CHF
Titres de créance	45 606 031.00	46 408 730.00	46 334 640.00	46 775 701.00
dont propres emprunts obligataires et obligations de caisse	0.00	0.00	0.00	0.00
dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	45 606 031.00 ¹	46 408 729.00	46 334 640.00	46 775 700.00
dont portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse	0.00	1.00	0.00	1.00
Titres de participation	15 146.60	15 146.60	15 146.60	15 146.60
dont participations qualifiées*	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des placements financiers	45 621 177.60	46 423 876.60	46 349 786.60	46 790 847.60
dont titres négociables auprès de la Banque nationale	36 586 031.00	37 408 729.00	37 040 800.00	37 523 600.00
Placements financiers prêtés				
Créances envers les banques et les clientes et clients	-	-	-	-

*au moins 10% du capital ou des voix

3.3 Présentation de l'actif immobilisé

	Valeur	Amortisse-	Valeur	Changements	Investissements	Désinves-	Amortisse-	Valeur
	d'acquisition	ments	comptable					comptable
	CHF	cumulés	31.12.2003	d'affectation**	CHF	tissements	ments	31.12.2004
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Immeubles								
Immeuble à l'usage de la banque			0.00					0.00
Autres immeubles	8 299 072.07	1 010 434.47	7 288 637.60		28 458.30		-217 095.90	7 100 000.00
Autres immobilisations corporelles	7 425 869.79	6 508 742.23	917 127.56		187 188.00	-3 527.15	-550 393.00	550 395.41
Total	15 724 941.86	7 519 176.70	8 205 765.16	0.00	215 646.30	-3 527.15	-767 488.90	7 650 395.41
Valeur d'assurance incendie des immeubles								14 223 800.00
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles								2 650 400.00

3.4 Récapitulation des autres actifs et autres passifs

	31. 12. 2004		31. 12. 2003	
	Autres actifs	Autres passifs	Autres actifs	Autres passifs
	CHF	CHF	CHF	CHF
Valeurs de remplacement d'instruments financiers dérivés	-	-	5 150.00	4 970.00
Compte de compensation				180.00
Administration fédérale des contributions, impôts indirects	622 363.69	376 967.28	281 032.50	622 605.54
Coupons non encaissés, obligations de caisse, dividendes courus	-	38 709.01	-	14 756.04
Autres actifs et passifs	22 814.60	263 930.59	27 436.95	222 321.41
Total	645 178.29	679 606.88	313 619.45	864 832.99

3.5 Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

	31. 12. 2004	31. 12. 2003
	CHF	CHF
Autres engagements envers la clientèle	1 824 847.03	2 719 219.31

La Banque alternative BAS est affiliée à la fondation collective éthico-écologique Nest. Les prestations de la caisse de pension sont calculées sur la base des cotisations versées (primauté des cotisations).

Toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs dont le salaire est égal ou supérieur au salaire minimum assuré défini dans la LPP sont assurés et ont donc droit aux prestations. La déduction de coordination est adaptée au degré d'occupation. De cette manière, les personnes travaillant à temps partiel bénéficient également de prestations supraobligatoires.

Autres prestations supplémentaires de la fondation collective Nest: couverture d'assurance pour les concubins, possibilité de retraite anticipée ou retardée, etc.

Les primes de prévoyance professionnelle sont réparties comme suit: 40% à la charge du personnel et 60% à la charge de la BAS. La banque n'a pris aucun engagement dans le domaine des indemnités de départ.

3.6 Répartition des correctifs de valeurs et provisions ainsi que des réserves pour risques bancaires généraux et aperçu de leurs variations en cours d'exercice

	Etat 31.12.2003	Utilisation et dissolutions conformes à leur but	Modifications de l'affectation (nouvelles affectations)	Recouvrements, intérêts échus, différences de change	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Etat 31.12.2004
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Correctifs de valeurs et provisions pour risque de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)	17 800 688.22	404 824.14	0.00	715 522.06	3 284 148.62	0.00	21 395 534.76
Autres provisions	-						-
Total des correctifs de valeurs et provisions	17 800 688.22	404 824.14	0.00	715 522.06	3 284 148.62	0.00	21 395 534.76
à déduire:							
correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	-						-
Total des correctifs de valeurs et provisions selon le bilan	17 800 688.22						21 395 534.76
Réserve pour risques bancaires généraux	1 900 000.00	-	-	-	1 100 000.00	-	3 000 000.00

3.7 Composition du capital social et indication des propriétaires de capital dont la participation excède 5% de tous les droits de vote

	31.12.2004					31.12.2003				
	Actions A nom.		Actions B nom.		Valeur nominale	Capital donnant droit		Valeur nominale		Capital donnant droit
	CHF 100.-	CHF 1000.-	CHF	Nombre de titres	CHF	CHF 100.-	CHF 1000.-	CHF	Nombre de titres	CHF
Capital social										
Capital-actions	9 140	33 473	34 387 000.00	42 613	34 387 000.00	8 993	31 429	32 328 300.00	40 422	32 328 300.00
Total du capital social			34 387 000.00		34 387 000.00			32 328 300.00		32 328 300.00
Capital autorisé	4 496	15 714	16 163 600.00	20 210	16 163 600.00	4 496	15 714	16 163 600.00	20 210	16 163 600.00
dont augmentations de capital effectuées	147	2 044	2 058 700.00	2 191	2 058 700.00	0	0	0.00	0	0.00
dont augmentation de capital en cours	0	3 629	3 629 000.00	3 629	3 629 000.00	147	2 044	2 058 700.00	2 191	2 058 700.00

Un ou une seule actionnaire peut faire inscrire au registre des actionnaires un maximum de 3% de toutes les actions (voix).

3.8 Justification des capitaux propres

	CHF
Capitaux propres au début de l'exercice de référence	
Capital social	32 328 300.00
<i>Capital social libéré (sous-total)</i>	<i>32 328 300.00</i>
Réserve légale générale	2 155 950.00
Autres réserves	200 000.00
Réserves pour risques bancaires généraux	1 900 000.00
Bénéfice	821 926.95
Total des capitaux propres au 1. 1. 2004 (avant répartition du bénéfice)	37 406 176.95
+ Augmentation de capital	2 058 700.00
+ Agio augmentation de capital	205 870.00
– Dividende et autre répartition sur le bénéfice de l'exercice précédent	–237 548.00
+ Bénéfice de l'exercice de référence	1 100 000.00
+ Augmentation réserves pour risques bancaires généraux	664 657.80
Total des capitaux propres au 31. 12. 2004 (avant répartition du bénéfice)	41 197 856.75
dont Capital social	34 387 000.00
<i>Capital social libéré (sous-total)</i>	<i>34 387 000.00</i>
Réserve légale générale	2 561 820.00
Autres réserves	200 000.00
Réserves pour risques bancaires généraux	3 000 000.00
Bénéfice	1 049 036.75

3.9 Structure des échéances de l'actif circulant, des immobilisations financières et des fonds étrangers

	à vue	dénonçable	Echéance résiduelle jusqu'à 3 mois	Echéance résiduelle de 3 à 12 mois	Echéance résiduelle de 12 mois à 5 ans	Echéance résiduelle de plus de 5 ans	Immobilisé	Total
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Actif circulant								
Liquidités	8 660 100.76	-	-	-	-	-	-	8 660 100.76
Créances sur les banques	3 470 274.86	-	13 500 000.00	38 500 000.00	9 500 000.00	-	-	64 970 274.86
Créances sur la clientèle	1 145 402.41	44 732 724.55	1 800 000.00	2 018 000.00	-	-	-	49 696 126.96
Créances hypothécaires	1 228 321.35	377 715 676.60	26 846 470.00	33 844 945.00	25 322 500.00	4 920 000.00	-	469 877 912.95
Immobilisations financières	-	15 146.60	10 006 630.00	-	22 460 329.00	13 139 072.00	-	45 621 177.60
Total de l'actif circulant								
31.12.2004	14 504 099.38	422 463 547.75	52 153 100.00	74 362 945.00	57 282 829.00	18 059 072.00	-	638 825 593.13
31.12.2003	18 238 243.20	432 436 846.06	35 800 000.00	22 649 251.00	63 578 937.00	23 376 902.00	-	596 080 179.26
Fonds étrangers								
Engagements envers les banques	-	-	-	-	-	-	-	-
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	-	425 583 947.29	-	-	-	-	-	425 583 947.29
Autres engagements envers la clientèle	36 656 675.22	-	2 250 000.00	100 000.00	-	-	-	39 006 675.22
Obligations de caisse	-	-	11 345 000.00	17 542 000.00	76 403 000.00	13 437 000.00	-	118 727 000.00
Total des fonds étrangers								
31.12.2004	36 656 675.22	425 583 947.29	13 595 000.00	17 642 000.00	76 403 000.00	13 437 000.00	-	583 317 622.51
31.12.2003	36 931 825.61	391 754 252.26	8 866 000.00	23 664 000.00	72 878 000.00	13 621 000.00	-	547 715 077.87

3.10 Créances et engagements envers des sociétés liées et crédits aux organes

*A la BAS, la notion de crédits aux organes est comprise au sens large. Elle est utilisée pour désigner des crédits octroyés à des organisations et des entreprises dans la direction desquelles siègent des membres des organes de la BAS (ou des personnes proches des organes de la BAS) ou dans lesquelles des membres des organes de la BAS (ou des personnes citées) détiennent des participations financières déterminantes.

Preneuse/preneur de crédit	But du crédit	Créances CHF	Nom, organe
Crédits aux organes*			
ADEV Energiegenossenschaft, Liestal	Centrale de chauffage du home d'enfants Sonnenhof à Arlesheim	175 000.00	Nussbaumer Eric, conseil d'administration BAS
ADEV Solarstrom AG, Liestal	Installations solaires	500 000.00	Nussbaumer Eric, conseil d'administration BAS
ADEV Wasserkraftwerk AG, Liestal	Petites centrales hydroélectriques	5 081 860.00	Nussbaumer Eric, conseil d'administration BAS
Genossenschaft pro Guggenloch, Lütisburg	Petite centrale hydroélectrique	174 000.00	Nussbaumer Eric, conseil d'administration BAS
AVA Verlagsauslieferung AG, Affoltern am Albis	Edition-diffusion (librairies)	500 000.00	Bhend Richard, conseil d'éthique BAS
Rio Verlag und Medienagentur AG, Zurich	Services dans le domaine de la production de livres	30 000.00	Bhend Richard, conseil d'éthique BAS
Bonvin Etienne, Riken	Financement d'habitat privé pour le personnel	550 000.00	Bonvin Etienne, direction BAS
Bühler Margrit, Aarau	Maison mitoyenne	369 500.00	Bühler Margrit, conseil d'éthique BAS
Stiftung Herzberg, Asp	Centre pour séminaires et congrès	675 000.00	Bühler Margrit, conseil d'éthique BAS
Schatzmann Markus et Gabi, Winterthour	Propriété par étages dans le lotissement écologique «Warmbühl»	520 000.00	Schatzmann Markus, conseil d'administration BAS
Schützen Rheinfelden AG, Rheinfelden	Clinique pour affections psychosomatiques, hôtel-restaurant	2 270 000.00	Von Passavant Christina, conseil d'administration BAS
Von Passavant Christina et Däppeler Beat, Lucerne	Habitation collective	1 990 000.00	Von Passavant Christina, conseil d'administration BAS
Wogeno Bern, Berne	Coopérative d'habitation	2 219 140.00	Ketterer Günther, conseil d'administration BAS
Total		15 054 500.00	

Transactions avec des parties liées

Les transactions avec des parties liées (transactions sur titres, trafic des paiements, octroi de crédit et rémunération des dépôts) sont soumises aux mêmes conditions que les transactions avec des tiers.

4 Informations se rapportant aux opérations hors bilan

4.1 Répartition des engagements conditionnels

	31.12.2004	31.12.2003
	CHF	CHF
Garanties de bonne exécution	11 200.00	14 760.00
Autres engagements conditionnels	227 050.00	738 050.00
Total	238 250.00	752 810.00

4.2 Répartition des produits financiers dérivés ouverts en fin d'exercice

Devises	Valeur de rachat positives	Valeur de rachat négatives	Volume de contrats
	CHF	CHF	CHF
Contrats à terme			
31.12.2004	-	-	-
31.12.2003	5 150.00	4 970.00	253 150.00

4.3 Répartition des opérations fiduciaires

	Monnaies converties en CHF			Total en CHF
	CHF	EUR	DIV	
Crédits fiduciaires et autres opérations financières fiduciaires				
31.12.2004	3 140 000.00	0.00	0.00	3 140 000.00
31.12.2003	5 750 000.00	0.00	0.00	5 750 000.00

5 Informations se rapportant au compte de résultat**5.1 Répartition du résultat des opérations de négoce**

	2004	2003
	CHF	CHF
Négoce de devises et de billets de banque	18 639.12	56 596.66
Total	18 639.12	56 596.66

5.2 Répartition de la rubrique charges de personnel

	2004	2003
	CHF	CHF
Appointements des organes de la banque et traitements du personnel	3 738 711.65	3 571 231.35
<i>dont conseil d'administration</i>	263 894.60	184 100.00
<i>dont conseil d'éthique</i>	37 300.05	23 520.00
<i>dont direction</i>	400 323.85	372 461.85
Contributions aux institutions de prévoyance en faveur du personnel	273 138.40	222 704.90
Prestations sociales	528 665.83	520 869.89
Autres charges de personnel	327 668.90	300 473.76
Total	4 868 184.78	4 615 279.90

5.3 Répartition de la rubrique autres charges d'exploitation

	2004	2003
	CHF	CHF
Coût des locaux	342 395.20	313 193.30
Coût de l'informatique, des machines, du mobilier, des véhicules et des autres installations	727 758.47	637 225.48
Autres charges d'exploitation	2 035 630.35	1 899 847.07
Total	3 105 784.02	2 850 265.85

5.4 Commentaires sur les charges extraordinaires

La constitution de la réserve de CHF 1 100 000.- pour risques bancaires généraux a été portée au débit du poste charges extraordinaires.

Chiffres-clés

Statistique des secteurs d'encouragement

Secteurs d'encouragement et leur utilisation au 31.12.2004

Secteur d'encouragement	Part	Obligations	Taux d'intérêt moyen	Crédits	Part octroyée	Crédits	Part utilisée
		de caisse		octroyés		utilisés	
		nominales		CHF		CHF	
Energies alternatives	18,14 %	9 581 000.00	1,14 %	9 508 661.00	99,24 %	8 282 249.10	86,44 %
Agriculture biologique	22,90 %	12 091 000.00	1,10 %	12 895 215.00	106,65 %	12 795 214.85	105,82 %
Projets de femmes	11,68 %	6 165 000.00	1,19 %	4 002 550.00	64,92 %	3 432 550.00	55,68 %
Entreprises écologiques et sociales	14,36 %	7 582 000.00	1,05 %	10 224 482.00	134,85 %	9 754 578.59	128,65 %
Formation et culture	7,90 %	4 172 000.00	1,16 %	5 781 009.00	138,57 %	5 560 510.95	133,28 %
Coopération au développement	7,84 %	4 140 000.00	1,12 %	1 631 145.00	39,40 %	1 631 144.75	39,40 %
Habitat alternatif et social	4,35 %	2 295 000.00	1,13 %	2 130 100.00	92,81 %	2 130 100.00	92,81 %
Domaine d'encouragement général	7,39 %	3 902 000.00	0,99 %	4 528 100.00	116,05 %	4 498 100.00	115,28 %
Projets sociaux	5,44 %	2 875 000.00	1,21 %	2 678 726.00	93,17 %	2 678 726.10	93,17 %
Total	100,00 %	52 803 000.00	1,12 %	53 379 988.00	101,09 %	50 763 174.34	96,14 %
Taux d'intérêt moyen des obligations de caisse d'encouragement			1,12 %				
Taux d'intérêt moyen des autres obligations de caisse			2,60 %				

Intérêts créanciers

Taux d'intérêt moyens au 31.12.	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995
Dépôts auprès de banques	1,74 %	1,88 %	1,59 %	2,18 %	3,23 %	2,31 %	1,58 %	1,70 %	1,61 %	1,92 %
Crédits normaux	3,33 %	3,43 %	4,13 %	4,47 %	4,59 %	4,10 %	4,25 %	4,44 %	4,84 %	5,38 %
Crédits d'encouragement	3,33 %	3,36 %	3,69 %	3,68 %	3,64 %	3,66 %	3,75 %	3,72 %	3,75 %	3,75 %
Tous les crédits et placements	3,05 %	3,23 %	3,74 %	4,19 %	4,35 %	3,82 %	3,92 %	4,16 %	4,13 %	4,57 %

Intérêts débiteurs

Taux d'intérêt moyens au 31.12.	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995
Dépôts normaux	0,69 %	0,73 %	1,30 %	1,81 %	1,91 %	1,38 %	1,68 %	1,87 %	2,44 %	2,65 %
Obligations de caisse d'encouragement	1,12 %	1,32 %	1,51 %	1,57 %	1,47 %	1,54 %	1,63 %	1,66 %	1,70 %	1,76 %
Tous les dépôts	0,73 %	0,78 %	1,32 %	1,79 %	1,86 %	1,40 %	1,67 %	1,85 %	2,34 %	2,51 %

Rémunération et renonciation aux intérêts sur les dépôts de la clientèle au 31.12. 2004

	Taux d'intérêt maximum				Rémunération effective				Renonciation			
	2004	2003	2002	2001	2004	2003	2002	2001	2004	2003	2002	2001
Comptes courants	0,22 %	0,27 %	0,42 %	0,60 %	0,22 %	0,27 %	0,42 %	0,58 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	-0,02 %
Dépôts à terme	0,39 %	0,10 %	0,25 %	1,75 %	0,39 %	0,10 %	0,25 %	1,75 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Comptes de dépôt, de placement et d'épargne	0,43 %	0,42 %	1,07 %	1,67 %	0,43 %	0,42 %	1,06 %	1,65 %	0,00 %	0,00 %	-0,01 %	-0,02 %
Obligations de caisse normales	2,60 %	2,81 %	3,00 %	3,16 %	2,60 %	2,81 %	3,00 %	3,16 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Tous les dépôts normaux	0,69 %	0,73 %	1,30 %	1,83 %	0,69 %	0,73 %	1,30 %	1,81 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	-0,02 %
Obligations de caisse d'encouragement	1,24 %	1,54 %	1,72 %	1,72 %	1,12 %	1,32 %	1,51 %	1,57 %	-0,12 %	-0,22 %	-0,21 %	-0,15 %
Tous les dépôts	0,74 %	0,81 %	1,35 %	1,82 %	0,73 %	0,78 %	1,32 %	1,79 %	-0,01 %	-0,03 %	-0,03 %	-0,03 %

Chiffres-clés

Chiffres-clés divers

	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998
Total du bilan par poste à 100% à la fin de l'année	15 752 128.-	14 709 917.-	12 533 005.-	12 480 349.-	10 595 691.-	12 154 413.-	14 733 072.-
Croissance du total du bilan par poste à 100%	1 035 955.-	1 400 996.-	1 095 596.-	1 438 217.-	680 249.-	1 288 232.-	701 906.-
Effectif à la fin de l'année	51	55	55	54	55	46	35
Nombre moyen de postes à 100%	4 120	4 122	4 377	4 011	3 927	3 504	2 393
Nombre de client(e)s à la fin de l'année	19 947	19 444	18 622	17 613	16 432	15 408	14 882
Croissance du nombre de client(e)s	503	822	1 009	1 181	1 024	526	2 165
Avoir par client(e) à la fin de l'année	29 043.-	28 051.-	26 523.-	25 399.-	24 065.-	24 194.-	22 614.-
Nombre de preneuses et de preneurs de crédit à la fin de l'année	691	680	660	638	609	562	553
Moyenne des crédits à la fin de l'année	832 491.-	827 389.-	785 311.-	802 953.-	716 705.-	717 805.-	664 692.-

Résultats d'exploitation

	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998
Bénéfice net	664 657.80	556 694.50	576 519.72	26 104.48	585 828.20	90 921.24	449 358.58
+ Provisions pour risque du croire	3 286 956.65	3 683 163.27	3 559 348.64	3 688 990.74	2 618 783.10	2 780 863.00	3 277 877.08
+ Réserves pour risques bancaires généraux	1 100 000.00	800 000.00	700 000.00	100 000.00	-.-	-.-	-.-
+ Amortissements	767 488.90	917 124.00	1 007 848.00	987 106.00	1 131 290.00	1 188 247.25	354 896.53
Cash-flow¹	5 819 103.35	5 956 981.77	5 843 716.36	4 802 201.22	4 335 901.30	4 060 031.49	4 082 132.19²
Cash-flow par poste à 100%	141 246.00	144 531.00	133 517.00	119 726.00	110 413.00	129 765.00	187 797.00

Définition

¹Cash-flow: recettes issues des produits moins dépenses imputables aux charges, autrement dit flux effectifs de produits et de charges.
Indirectement, le cash-flow peut donc être calculé ainsi: bénéfice net +/- provisions + amortissements = cash-flow.

²Cash-flow 1998: y compris des provisions forfaitaires sur débiteurs non constituées pour un montant de CHF 831 000.- ainsi qu'un transfert des provisions forfaitaires aux provisions individuelles d'un montant de CHF 500 000.-.